

gneur exaucer nos supplications, et accorder l'éternelle récompense à son bon et fidèle Serviteur !

MONSIEUR L'ABBÉ C. GAGNON

C'est aussi un ami de la famille Dominicaine que nous avons perdu en M. l'abbé Gagnon, Procureur du Séminaire de Québec. Il était tertiaire de notre Ordre depuis de longues années, et comme aumônier des Sœurs Dominicaines qui sont attachées au Séminaire, il se plaisait à célébrer les fêtes de l'Ordre et en disait la messe dans le Missel propre des Frères-Prêcheurs. Dieu l'avait destiné à devenir le fondateur et le principal organisateur de cette communauté des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, dont le but est de remplir vis à vis du Séminaire l'office de Marthe, mais qui n'oublie pas de demander à la contemplation de Madeleine le secret de leur dévouement. Monsieur l'abbé Gagnon avait pour ainsi dire fait sienne cette œuvre des Sœurs Dominicaines, qu'il dirigea sans bruit, mais avec une grande sûreté et une parfaite conformité aux constitutions de l'Ordre. Aussi, les Sœurs ont-elles demandé, comme une consolation dans leur deuil, le privilège de garder et d'exposer la dépouille mortelle dans leur chapelle et c'est de là que les précieux restes du cher défunt ont été transportés à la chapelle du Séminaire pour l'office funèbre, et déposés ensuite dans un caveau de la crypte, où ils attendront l'heure de la résurrection.



Pourquoi parler une prière et en penser une autre ? C'est pourtant ce qu'on fait en récitant le Rosaire, puisqu'il faut méditer les mystères pendant qu'on dit les Ave Maria.

Cette qualité n'existe nullement dans le Rosaire, car la méditation des Mystères a pour but de situer notre attention et de secourir notre faiblesse dans la récitation de la même prière. Nous saluons et invoquons la Vierge, d'abord dans l'Annonciation, puis dans la Visitation, et ainsi de suite.